



D.2018.07.11.6.13

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 11 Juillet 2018

6 – PROJET TERRITORIALISE

6.13 – Parc Relais - Parking silo Mixte Basso Cambo –Maîtrise d’Oeuvre– Autorisation de signer le marché PBC 2018 13534 M avec le Groupement BETEM / AZEMA / GEOTEC.

L'an deux mille dix-huit, le onze juillet à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
AUJOLAT Michel	X		
BRIAND Sacha	X		
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X		
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard	X	X (M.Grass à/c du point 7)	
LAGLEIZE Jean-Luc		X (Mme Marti jusqu'au point 1.1)	X (à/c du point 2.1)
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe	X	X (M. Del Borrello à/c du point 2.1)	
MOUDENC Jean-Luc	X		
TRAUTMANN Pierre		X (M. Briand)	
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud			X
SITPRT			
BACOU Denis	X		
GUYOT Philippe		X (M. Bacou)	
MURETAIN AGGLO			
ROUCHON Adeline	X		
SUAUD Thierry	X		

Exposé de Monsieur le Président :

Par délibération n° 2017.03.29.4.7 du 29 mars 2017, le Comité Syndical approuvait le programme du silo mixte P+R Basso Cambo avec les objectifs suivants:

- Augmenter la capacité totale du P+R de 450 places environ
- S'intégrer dans le développement du projet urbain à terme de Basso Cambo à travers son emprise, sa desserte, sa fonctionnalité urbaine,
- Assurer l'évolution capacitaire et le fonctionnement de la gare bus aux différents horizons
- Améliorer le développement des mobilités douces.

L'opération s'étend sur environ 3500m², environ 120 places au sol sont supprimées, le parc à vélos est reconstitué. L'ouvrage comprendra 5 à 6 niveaux, le rez-de-chaussée accueillera une zone de régulation pour les bus au gaz, et des locaux techniques et commerciaux en façade.

Ce programme est le résultat d'un travail partenarial avec Toulouse Métropole qui réalisera au préalable l'adaptation des accès et des réseaux.

Le foncier appartient en majeure partie à la commune de Toulouse.

Par délibération n° 2017.10.4.2.2 du 4 octobre 2017, le Comité Syndical a confié par mandat de maîtrise d'ouvrage à Tisséo Ingénierie (SMAT) la réalisation du Parking silo mixte de Basso Cambo.

Le présent marché concerne les prestations de Maîtrise d'œuvre pour les études et la réalisation de ce programme.

La part de l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération dont sera chargé le maître d'œuvre est fixée à ce stade à 5 500 000 euros HT.

Le présent marché comporte une tranche ferme et 2 tranches optionnelles définies comme suit :

La tranche ferme comprend :

- Plusieurs esquisses architecturales (ESQ)
- Les études de conception (Avant –projet, projet, assistance à la passation des contrats de travaux), y compris les autorisations d'urbanisme,
- Les études géotechniques G1, G2, études hydrogéologiques et d'éventuelles pollution des sols et des enrobés,
- L'OPC phase études (Ordonnancement, planification et coordination élargie aux réseaux et aux projets connexes)
- L'analyse des procédures administratives nécessaires
- La Coordination des Systèmes de Sécurité Incendie (SSI) ;
- La Détermination des coûts d'exploitation et de maintenance, la justification des choix architecturaux et techniques par l'analyse du coût global de l'ouvrage.
- L'Assistance à la passation Contrats de Travaux (ACT)
- L'Assistance à la communication institutionnelle et à l'information du public
- L'Assistance en cas de litige

La tranche optionnelle 1 comprend :

- La mission Visa et études de Synthèse des lots techniques (VISA/EXE)
- La Direction de l'Exécution des Travaux (DET)
- La Mission Géotechnique G4
- L'Ordonnancement Planification Coordination (OPC) élargie aux réseaux et projets connexes en phase Réalisation
- La Coordination des systèmes de sécurité Incendie (SSI) phase travaux
- L'Assistance aux Opérations de Réception (AOR)

La tranche optionnelle 2 comprend :

- les missions portant sur les Etudes et la réalisation de l'aménagement des locaux d'exploitation et commerciaux (ESQ, AVP, PRO, ACT, Synthèse et VISA, DET, AOR)

La durée prévisionnelle du marché est de 40 mois.

La procédure retenue est l'appel d'offres ouvert conformément aux articles 67 et 68 du décret n°2016-360 en application de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics.

L'avis d'appel public à la concurrence a été télétransmis le 13 avril 2018 aux publications du BOAMP, du JOUE et publié sur le site de Tisseo.fr.

10 candidats ont remis une offre dans le délai prévu par l'avis d'appel public à la concurrence.

Les offres ont été ouvertes le 25 Mai 2018.

Le 12 juin 2018, la Commission d'Appel d'Offres de Tisséo Collectivités s'est réunie et a agréé les candidatures des entreprises suivantes :

1. Groupement **SERIGE** (groupe SETEC) / 11 bis Studio Architectes
2. Groupement **BETOM Ingénierie** / Groupe LOISIER / CAP TERRE / A LIOS Pyrénées
3. Groupement **EGIS Bâtiment SO** / MOON SAFARI
4. Groupement **EDEIS** / Atelier TAILLANDIER Architectes
5. Groupement **BETEM** / AZEMA / GEOTEC
6. Groupement **OTEIS** / SEQUENCES / GINGER CEBTP / CRONOS CONSEIL
7. Groupement **IGREC** / Atelier ZUNDEL CRISTEA
8. Groupement **SETI** / PUIG PUJOL Architecture / IDE Environnement / CSD / FONDASOL
9. Groupement **ARTELIA** / KARDHAM CARDETE HUET
10. Groupement **INGEROP** / Agence BROCHET LAJUS PUEYO / ANTEA

La Commission d'Appel d'Offres de Tisséo Collectivités a, dans sa séance du **3 juillet 2018**, attribué le marché à **le Groupement BETEM / AZEMA / GEOTEC** pour un montant de **540.720,00 € H.T.**

Il est donc proposé au Comité Syndical d'autoriser la dépense correspondante et la signature du marché n° PBC 2018 13534 avec **le Groupement BETEM / AZEMA / GEOTEC**.

.....

Accusé de réception en préfecture 031-253100986-20180716-20180711-6-13D- DE Date de télétransmission : 16/07/2018 Date de réception préfecture : 16/07/2018

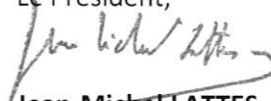
Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : **AUTORISE** la dépense correspondante.

ARTICLE 2 : **AUTORISE** Tisséo Ingénierie à signer avec **le Groupement BETEM / AZEMA / GEOTEC**,
le marché n° PBC 2018 13534 M pour un montant de **540.720,00 € H.T.**

ARTICLE 3 : **DIT** que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de
légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,


Jean-Michel LATTES